

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que le troisième rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit au consommateur et coût de la vie, déposé aujourd'hui, soit imprimé en appendice aux Débats du Sénat et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(Voir texte du rapport provisoire dans le compte rendu des délibérations au fascicule 27.)

Le Greffier du Sénat,  
J. F. MacNEILL.

Le Comité a constaté que plusieurs organisations et particuliers étaient dans l'attente de la publication de son rapport. Le Comité a tenu compte de ces suggestions et des suggestions des consommateurs et a tenu compte de la fonction publique ont donné au Comité un grand nombre de renseignements. Les hommes d'affaires, la collectivité scientifique et les membres de la fonction publique ont donné au Comité un grand nombre de renseignements. Le Comité a tenu compte de ces suggestions et des suggestions des consommateurs et a tenu compte de la fonction publique ont donné au Comité un grand nombre de renseignements. Le Comité a tenu compte de ces suggestions et des suggestions des consommateurs et a tenu compte de la fonction publique ont donné au Comité un grand nombre de renseignements.

indiquent clairement la variation des principaux éléments (1919 = 100):

| éléments                     | Pondération des éléments | Mars 1937 |
|------------------------------|--------------------------|-----------|
| Indices général              | 100                      | 146.5     |
| Alimentation                 | 27                       | 143.3     |
| Habitation                   | 32                       | 148.4     |
| Habillement                  | 11                       | 130.3     |
| Transports                   | 13                       | 155.3     |
| Soins personnels et de santé | 7                        | 185.3     |
| Divertissements et loisirs   | 3                        | 183.7     |
| Tabacs et alcools            | 6                        | 137.5     |

Le Comité est très conscient de l'importance de ces domaines où il n'a pas fait d'enquête, mais son temps a été complètement pris par des questions auxquelles il a accordé la priorité. Plusieurs questions touchant les consommateurs demeurent et demandent une enquête continue qui peut être faite efficacement par un comité parlementaire. A cette fin le Comité demande de nouveau qu'il soit constitué un comité permanent, préférentiellement pour la durée de la législature, afin de maintenir la surveillance du bien-être des consommateurs. La proposition du mandat du Comité est particulièrement importante, surtout ce que le ministère proposé par le gouvernement, lequel sera chargé des affaires du consommateur, soit en pleine activité.